

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 727

Artikel: Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: E.K.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

le choix pour toutes les bourses
Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées,
bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse GENÈVE

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasin : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 55, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBEL
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière)
Tél. 4.25.91 Tél. 2.37.92

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

obligatoire l'assurance chômage et l'assurance
contre les accidents de travail et récemment, la
caisse de compensation pour mobilisés.

Hier on pensait volontiers que toute l'orga-
nisation sociale devait émaner de l'Etat, au-
jourd'hui, se manifeste la tendance vers la com-
munauté professionnelle qui devrait être le point
de départ des réformes. Maître Lescaze, pour sa
part, croit que les initiatives les plus fécondes
partiront des cellules vivantes de notre société :
la famille, le métier, la commune.

Aide et conseils aux futures mères

Cette œuvre qui vient d'accomplir sa 5ème
année d'existence a tenu, le 5 février, son
assemblée générale à la Salle Centrale (Genève).
Le rapport de la présidente remercie les nom-
breux amis qui, par leurs dons ont conjuré le
péril financier et renfloué la barque. En effet, les
besoins augmentent et ce ne serait pas le mo-
ment d'interrompre une activité aussi utile : le
nombre des mères dont s'occupe le bureau s'é-
lève à 740 dont 132 cas nouveaux pour 1946.
Ces 132 cas se répartissent entre 10 genevois-
ses, 107 confédérées, 13 étrangères. Malheureu-
sement la proportion des mères célibataires s'ac-
croît (36 % contre 26 % en 1945).

Les membres du comité aussi bien que les
responsables du bureau se dépendent pour or-
ienter et aider ces jeunes mères dans l'em-
baras et pour développer en elles le sens de
leurs responsabilités. La *layette éducative* qui
enseigne à préparer le trousseau des bébés,
qui fournit les berceaux roulants, collabore lar-
gement à ce travail. Non seulement des dames
dévouées, mais encore les élèves de l'Ecole
ménagère s'associent pour réaliser le but com-
mun : protéger le nouveau-né.

Mlle Le Docteur R. Girod, vice-présidente
de l'œuvre, présentait, après la partie adminis-
trative, le projet d'assurance maternité. Elle aurait
voulu que ce fût l'occasion d'en discuter libre-
ment les diverses clauses, malheureusement le
public ne saisit pas cette occasion qui lui était
offerte et la discussion fut trop maigre.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

Cornavin - Eaux-Vives
Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserves : **Fr. 195 millions**

Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Réuni à Berne, dimanche 2 mars, le Comité
Central a voué toute son attention à la prépa-
ration des sections cantonales du début de juin
prochain. Il a remercié la Section de Berne
de son invitation.

C'est donc dans la ville fédérale qu'aura
lieu cette année les assises de notre association.
Le Comité pense pouvoir souhaiter la bien-
venue à plusieurs nouvelles sections, entre au-
tres à celles que viennent de créer nos amies
et Confédérées tessinoises. Il espère aussi pou-
voir compter sur le concours d'orateurs de
premier plan.

Les actions cantonales en cours, ainsi que
notre propagande sur terrain fédéral, ont été
longueusement commentées et étudiées. La tournée
de conférences organisées en Suisse romande à
l'occasion du passage dans notre pays de Mme
G. Poinso-Chapuis, avocate et députée fran-
çaise, a rencontré tout particulièrement un très
grand enthousiasme, à Sion et à Fribourg.

Le projet de loi concernant la nationalité de la
femme mariée, la loi sur l'assurance-vieillesse
ont également fait l'objet d'échanges de vues.

Signalons encore le prochain voyage de notre
présidente centrale en Suède, à l'occasion d'une
séance du Comité de l'Alliance Internationale
des Femmes, l'prise de contact toujours vivifi-
ante avec les femmes affranchies des autres
pays d'Europe et d'ailleurs.

E. K.

Un service d'assistantes familiales à Genève.

La Commission d'Etude composée de repré-
sentantes des sociétés soussignées a invité le
public à une séance d'information sur le «S.O.
S.» Service d'assistantes familiales, le mercredi
19 mars à la Salle Centrale.

Ces associations, convaincues de la nécessité
d'assurer un moyen de «dépannage» aux fa-
milles ayant besoin d'une aide momentanée, se
proposent d'organiser un service d'assistantes
familiales tel qu'il en existe déjà dans plusieurs
villes suisses, Zurich, Bâle, Aarau, ainsi qu'à
l'étranger.

«Les assistantes familiales doivent être des
femmes de toute confiance pouvant disposer d'une
partie de leur temps pour assurer l'une ou l'autre
des tâches qui se posent dans un ménage, soit
le travail de maison proprement dit, la garde
des enfants, journée ou soir, l'aide à des per-
sonnes âgées ou isolées, etc. Les assistantes
familiales auront un travail strictement délimité
et rétribué selon le taux des salaires en vi-
gueur. En principe elles ne seraient ni logées,
ni nourries par la famille qui les occupe, ni
rétribuées directement par celle-ci. Elles jouir-
aient ainsi d'une grande indépendance.

Le Bureau des assistantes familiales, organe
privé sans but lucratif, se chargerait de mettre
en rapport les maîtresses de maison et les assis-
tantes familiales. Il assurerait le paiement des
salaires versés par les maîtresses de maison à
une caisse centrale. Un premier fonds de rou-
lement du Bureau serait assuré par les cotisations
des membres; le montant des cotisations sera
fixé ultérieurement. La qualité de membre de
l'association donnerait le droit d'avoir recours
au service d'entraide sans payer de taxe d'ins-
cription.

La Commission d'Etude pour la Création
du «S.O.S.» Service d'Assistantes familiales:

La Secrétaire : La Présidente :
Mme Jeanne O. Karmin. Mme G. Werner.

Pro Familia : Président M. Charles Aubert
Société Genevoise d'Utilité Publique : Président:
M. le Docteur Ferrero.

Amies de la Jeune Fille, Section de Genève :
Présidente : Mme G. Sarasin.

Centre d'Organisation Ménagère : Présidente :
Mme Jean Morin.

Union des Femmes : Présidente : Mme Chene-
vard.

Lyceum-Club de Suisse : Présidente : Mme Mar-
celle Dunant.

*Commissions Féminines de la Société Coopéra-
tive de Consommation* : Présidente : Mme Ri-
baux.

Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses :
Présidente : Mme B. Compin.

*Association Genevoise pour le Suffrage Fémi-
nin* : Présidente : Mme Bondallaz.

Aspects actuels de la réglementation de la prostitution

Au moment où l'on constate une recrudescence
générale de la prostitution, la Fédération aboli-
tionniste internationale convoque un grand

Congrès international

à Bruxelles (Belgique), du 6 au 9 septembre 1947
Chaque journée est consacré à un sujet

Samedi 6 : *La réglementation de la prostitution
par les pouvoirs publics*. Rapporteur : Mme
Legrand-Falco, secrétaire générale de l'U-
nion temporaire contre la prostitution ré-
glementée et la traite des femmes (Paris).

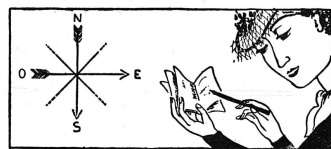
Dimanche 7 : *Le traitement obligatoire des ma-
ladies vénériennes*. Rapporteur : Dr Alison
M. Hunter, M.B., Ch. B., F.R.C.O.G. (Glas-
gow).

Lundi 8 : *L'internement administratif des per-
sonnes dites "asociales"*. Rapporteur : Me
Ag. Krafft, Dr en droit (Lausanne).

Mardi 9 : *Le rôle des hommes dans la prostitu-
tion*. Rapporteur : Dr René Biot, de l'Ins-
titut lyonnais d'endocrinologie et de psy-
chologie.

M. A. Bouman, secrétaire de l'Oeuvre pour
la morale et l'hygiène sexuelle aux Pays-
Bas (Amsterdam).

Une conférence publique et une réception auront
lieu aussi à l'occasion du congrès.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 22 mars :

LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : As-
semblée de l'Association des Anciennes Elè-
ves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre :
Impressions de Chine.

Mardi 25 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine). Polo-
tique étrangère et politique suisse par M.
Olivier Reverdin, correspondant à Berne
du Journal de Genève.

Demandez
le

**Mouvement
Féministe**

dans tous
les kiosques

Rectification : Dans notre dernier numéro, s'est
glissée une erreur au sujet de Mlle S. Pic-
card qui est, depuis 1943, professeur or-
dinaire de géométrie supérieure, topologie,
etc., à l'Université de Neuchâtel.

Le Tessin, séjour de printemps

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir
au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou lo-
cation d'immeuble à Mme Volonteri, amie de
notre cause et de notre journal. Agence immo-
biliaire «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
**Formation de gouvernantes-
institutrices** pour familles suisses
et étrangères
Préparation d'assistantes
pour Homes d'enfants, Colonies de vacances,
Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement
des élèves assuré.

LA MERCIÈRE VEVEY

La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVY
vous trouverez le coiffant personnel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes BASSIN & JOERN VEVY

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Pour tous vos **MEDICAMENTS**

Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemondet, Vevy. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Epicerie Fine et Spécialités
Maison JACCARD-ARDIN

Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

